



Le P'tit Journal

Avril 2023 n°35

Saint-Andéol-de-Vals

Numéro Spécial Mi-Mandat



Édito

Ce nouveau numéro du p'tit journal, marque le milieu de notre mandature et nous avons décidé de vous présenter le bilan de notre action à ce jour.

En quelques mots, nous avons pu nous déplacer et organiser une concertation dans tous les hameaux de la commune. Nous allons planifier d'autres rencontres dans la deuxième partie de notre mandat afin d'évaluer le travail réalisé et celui qui reste à faire.

Les commissions se réunissent régulièrement et leurs actions sont maintenant concrètes.

Le Plan Local d'Urbanisme (plu) voté par le conseil municipal a été approuvé par la CCBA le 14 mars 2023, il sera intégré dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en 2026. Nous avons maintenant à disposition un document d'urbanisme qualitatif.

Malgré les crises successives et la hausse des coûts des matières premières, nous nous sommes efforcés de ne pas augmenter le taux des impôts sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Si votre imposition augmente c'est soit du fait de l'augmentation des taux par les autres collectivités, soit par la réévaluation de la base de calcul par nos chers députés et sénateurs. La part d'imposition communale quant à elle reste stable.

Nous nous sommes astreints à une rigueur budgétaire en minimisant au maximum les dépenses liées aux frais de fonctionnement. Nous avons également sollicité plusieurs collectivités et organismes afin d'obtenir des subventions importantes. Le taux de désendettement de la commune est aujourd'hui historiquement bas (1,73) ce qui signifie que les finances de Saint Andéol sont saines.

Nous pouvons envisager l'avenir sereinement sur le plan financier et ainsi réaliser nos ambitions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce p'tit journal.

David Marijon

Ce printemps 2023, qui correspond au mi-mandat de l'équipe municipale en place, est l'occasion de dresser un bilan de ce qui a été réalisé, par rapport à nos engagements de 2020.

Les tableaux suivants rappellent:

- les engagements que nous avons pris et le réalisé pour chacun des thèmes (voir Tableau 1).
- les projets élaborés suite au travail de terrain (voir Tableau 2).
- les travaux spécifiques de voirie, ainsi que leurs coûts associés. (voir Tableau Voirie).

Des éléments comme le P'tit Journal, le site Internet, la permanence d'élu, l'abandon des produits phytosanitaires, le PLU et le repas des anciens, sont maintenant en place de façon pérenne. D'autres, la restauration du patrimoine, la remise en état des fours et des calades, le lien entre l'école et le village, continueront au fil du temps au travers des travaux courants ou des différentes commissions.

Le morcellement des terrains communaux ne favorise pas l'installation de nouveaux agriculteurs; ce sujet pourrait être réenga-

gé, suite à l'acquisition de parcelles qui sont actuellement en état de bien sans maître.

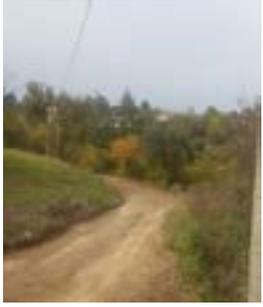
Enfin, le projet de réaliser un livret d'accueil destiné à faciliter le tourisme local a été mis en sommeil en attendant de pouvoir y consacrer suffisamment de temps.

- Concernant la voirie, un bon nombre de travaux ont été réalisés, la réfection de pratiquement toutes les voies communales, les abris à poubelles dans presque tous les hameaux (reste Le Mas et La Conquête à construire), et le débroussaillage pour l'ensemble de la commune à un rythme annuel.

Auxquels, il faut ajouter, entre-autres, les travaux de canalisation des eaux pluviales et des ouvrages de soutènement. Le coût de ces travaux de voirie pour la commune et sur les 3 dernières années, s'élève à près de 100 000 €.

La mise en place de commissions, nous a permis de faire participer les habitants aux différentes décisions et prendre en compte leurs propositions. Pour mémoire, elles sont au nombre de 6:

Art de vivre, écologie, patrimoine, culture, jeunesse et activités économiques, rappelés qu'elles sont ouvertes à tous et que nous comptons sur votre participation active.

| Thèmes | Nos engagements | Le réalisé | |
|----------------------------------|---|--|--|
| Voirie et urbanisme | Planifier l'entretien de la commune (débroussaillage, curage des fossés) | Un planning a été construit en interne à la mairie. Sa diffusion au public reste difficile compte tenu des modifications liées, en particulier, aux intempéries et aux mouvements de personnel. La quasi totalité des fossés a été curée. | |
| | Planifier la réfection des chemins communaux | Les chemins de terre, de la route de la rivière (La Serrette), vieille route du col de Grange, du Monteil, du mas de Majeau, du Cabre, de Grimpeloup, de Durou, des Rieux, du Grand Pré, du Jouanen, du Moulinon et des Badels ont fait l'objet d'une remise en état. |  |
| | Elaborer un PLU pour un urbanisme choisi | La carte communale de 2003 a été abrogée, et le PLU a été voté par le conseil municipal le 19 /01//2023 et approuvé par le conseil communautaire le 14 / 03 /2023. Un permis de démolir a été instauré. |  |
| Agriculture, écologie et foncier | Installer et pérenniser des agriculteurs | Le morcellement des terrains communaux ne permet pas, en l'état, d'installer de nouveaux agriculteurs. Les arbitrages menés par la SAFER sont indépendants des ambitions municipales. |  |
| | Attribuer des coupes de bois pour le chauffage des habitants | Le recensement de l'ensemble des terrains communaux est en cours en lien avec les biens sans maître. | |
| | Arrêter définitivement l'utilisation du glyphosate | Plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé par la commune. |  |
| | Définir un plan de transition écologique (recyclage, énergie, transport, covoiturage) | Une commission écologie a été mise en place avec une participation active de certains habitants. Après un temps de travail réflexif, le premier thème en cours de traitement concerne le partage de la ressource en eau sur l'ensemble de la commune. Concernant le covoiturage, la commune soutient le projet ATCHOUM initié par la Communauté de Communes Abandon de l'éclairage public, la nuit, au cœur du village. |   |

| Thèmes | Nos engagements | Le réalisé | |
|--------------------------------|---|--|---|
| Education et Affaires sociales | Développer le lien entre l'école et le village (jardin scolaire, conseil des enfants) | Une convention a été passée avec un habitant qui met à disposition un terrain pour faire classe dehors. Des expositions de travaux d'enfants et d'habitants sont présentées au cœur du village. |  |
| | Assurer des permanences mensuelles Internet ouvertes à tous | Un élu est disponible sur rendez-vous pour assurer cette permanence en mairie le samedi matin. |  |
| | Maintenir le repas des anciens | Le repas des anciens a repris depuis la fin des restrictions sanitaires liées au COVID. |  |
| | Aider au financement du permis de conduire contre un travail communal | Dossier non engagé. | |
| Tourisme et patrimoine | Faciliter le tourisme local | Dossier non engagé. |  |
| | Restaurer le patrimoine de la commune (calades, ponts, église, fontaines) | Un travail est en cours avec ELIPS (Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche) sur la réfection des calades de Oize et de la Font Lacombe. | |
| | Réhabiliter les chemins entre les hameaux et le centre du village | Concernant ce dossier, réouverture d'anciens chemins communaux dans le secteur du Plot et de Boissignol, ainsi qu'entre Oize et le Cros du Loup | |
| Culture et communication | Soutenir la dynamique culturelle | Une programmation culturelle annuelle est pérennisée. | |
| | Pérenniser le P'tit Journal et création d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants | Parution trimestrielle du P'tit Journal. Refonte des rubriques, charte graphique spécifique, mise en page et impression assurées par un professionnel. |  |
| | Améliorer la communication entre la mairie et les habitants (panneau pocket, site Internet) | Modernisation du site Internet. Mise à jour régulière de Panneau Pocket. |  |
| Culture et communication | Mettre en place une permanence d'un élu en mairie | Des permanences hebdomadaires par les adjoints ont été assurées pendant six mois. Par manque de sollicitation, elles se font désormais sur rendez-vous. | |
| Les hameaux | Visites régulières et réunions spécifiques si besoin | Le tour de tous les hameaux a été réalisé au cours de ces trois premières années. | |
| | |  | |

Projets non prévus mais élaborés depuis notre élection

Les imprévus

Remplacement
du chauffage de l'école



Les projets élaborés suite au travail de terrain

Mise en place d'une cantine locale :
- mise aux normes de la cuisine du Comptoir du Sandron et des locaux de la cantine à l'école.
- les repas sont désormais cuisinés au village.



Remplacement des panneaux photovoltaïques
du préau de la crèche

Achat d'un véhicule pour les
services techniques



Réfection de plusieurs toits
et façades, désamiantage de
bâtiments communaux



Inventaire des logements communaux
et rencontre avec les locataires



Achat de terrains
pour création de
jardins familiaux et
d'un chemin
sous déviation



Installation d' un artisan luthier,
dans un local communal



Récapitulatif travaux de voirie

Ouvrages de soutènement

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Chemin de la Borie | 18793 |
| Chemin de Graliena (La Serrette) | 21000 |
| Route des Davalodes | 2280 |
| Chemin de la Grangette (Le Moulinon) | 5976 |

Canalisation eaux pluviales

| | |
|--------------------------------|-------|
| Route de Vignolles | 18320 |
| Chemin du Monteil | 2623 |
| Route de Durou | 2443 |
| Chemin du Sandronnet | 9720 |
| Rue de l'Eglise (Centre bourg) | 4324 |
| Sous multicommerce | 8543 |

Autres

| | |
|---|--------------|
| Parking du Bénéfice réalisé par les services techniques | |
| Place de l'Eglise | 4167 |
| Route de Figères | 840 |
| Total TTC pour la commune | 99029 |

La création de zones de croisement sur la route intercommunale entre le pont sans eau et Oize a été réalisée et financée par la Communauté de Communes pour un montant de: 20853 €

L'école

L'école de Saint-Andéol de Vals en Classe de neige- janvier 2023!

Nous avons eu la chance de partir à la montagne entre Vercors et Dévoluy, pour:

- jouer avec la neige,
- construire un igloo,
- apprendre à s'orienter avec une boussole, et avec un plan,
- reconnaître les arbres qui poussent dans les Alpes,
- découvrir la formation des flocons de neige (tous différents!),
- repérer les indices de présence des animaux,
- questionner l'adaptation des animaux en hiver,
- observer les étoiles (comète et constellations: Orion! Exceptionnelle!),
- pratiquer la marche en raquettes,
- dévaler les pentes avec des luges...

et aussi pour:

- vivre une première expérience loin de la maison et des parents, pour beaucoup d'entre nous!

Neige et soleil étaient au Rendez-vous! Nous n'avons qu'une envie... repartir!

Le projet a pu aboutir grâce une généreuse participation financière de la Municipalité et du département, et de l'Amicale Laïque qui s'est donnée du mal pour récolter des fonds en créant des événements (repas de Noël, Loto, Journée du printemps, buvette...).

Merci à eux et à tous ceux et celles qui sont venus participer à ces événements et qui ont contribué ainsi à rendre possible ce séjour! MERCI!



Venez faire vos commissions !

Dans le prolongement des commissions existantes, nous avons depuis 2021 ouvert aux habitants cet espace de discussion et d'élaboration de projets pour notre commune. Elles sont au nombre de six aujourd'hui actives :

- La commission Art de vivre en charge des projets d'aménagement des espaces de vie de la commune ;
- La commission Culture qui programme et anime une partie de la vie culturelle ;
- La commission Ecologie touchant toutes les questions et projets autour de l'environnement et du développement durable ;
- La commission Jeunesse pour proposer des activités à destination des plus jeunes ;
- La commission Patrimoine qui vise à recenser et entretenir le Patrimoine communal.
- La commission Activités économiques actuellement en sommeil par manque de participants.

En bref et en images, voici un résumé de quelques actions menées et des projets envisagés pour la suite :

- Art de vivre

| Actions réalisées | Projets envisagés |
|--|---|
| <p><u>Journées citoyennes</u>: coin livres, bancs en mosaïque, meubles en palettes, débroussaillage des futurs jardins familiaux.</p> <p><u>Fleurissement du centre bourg</u>: retrait de quelques pavés et plantation en pleine terre d'espèces locales et résistantes à la sécheresse.</p> <p><u>Aire jeux pour enfants</u>: renouvellement des jeux.</p> <p><u>Jardins familiaux</u>: achat de terrains, préparation des sols, création d'un groupe d'habitants, élaboration du règlement intérieur, démarrage des jardins individuels et collectifs.</p> | <p>Aménagement du chemin sous déviation.</p> <p>Espaces de convivialité dans les hameaux.</p>  |

- Commission culture

| Actions réalisées | Projets envisagés |
|--|---------------------|
| <p>Programmation annuelle en alternant des événements du spectacle vivant (théâtre, initiation et bals) ou du cinéma (documentaires et films), dans la continuité des autres années et avec des innovations : fête du court-métrage, randonnée écrivains autour du Printemps des Poètes.</p> | <p>Conférences.</p> |

- Commission jeunesse

| Actions réalisées | Projets envisagés |
|---|---|
| <p>Mise en place d'une ludothèque municipale, animée par une équipe de bénévoles, alimentée par les dons des habitants de la commune, ouverte à tous et gratuite les mercredis matins des périodes scolaires.</p> <p>Ludo'ado les vendredis de la semaine de la reprise de 18h à 20h, toujours pour tous.</p> <p>Ateliers de bricolage thématiques (menu pour le repas des anciens, réalisations autour du printemps)</p> | <p>Préparation des semences et de plants pour les parties communes des jardins familiaux.</p> <p>Aménagement d'une salle des jeunes dans le village à l'aide de volontaires.</p> <p>Chantier de fabrication de jeux en bois.</p> <p>Création d'un conseil des jeunes.</p> |

- Commission Patrimoine

| Actions réalisées | Projets envisagés |
|---|---|
| <p>Recensement des remises pour les rénover. Création de panneaux explicatifs d'anciens bâtiments du village. Diagnostic des travaux pour l'église.</p> | <p>Compléter le recensement des bâtiments remarquables.</p> |

Doit-on rappeler que plus on est de bras et de têtes et plus on avance ? Que c'est encore et toujours ouvert à tous et que toutes les idées sont bonnes à prendre et à étudier ? Que c'est en forgeant qu'on devient forgeron ?

Alors à bientôt!

Commission écologie

Après un temps de travail réflexif, la commission écologie a décidé de traiter le thème du partage de la ressource en eau sur l'ensemble de la commune.

Le SEBA a abandonné un certain nombre de points de captage dans des hameaux; la commission s'est posé la question de la possibilité, pour la commune, de reprendre ces captages, afin que les habitants puissent utiliser cette eau à des fins de jardinage et/ou, que cette eau puisse servir en cas d'incendie.

La mairie a fait une demande officielle dans ce sens, et le SEBA a accepté le principe de restitution à la commune. Cette restitution sera actée par décision du bureau syndical du SEBA, dès lors que la commune aura fourni les numéros de parcelles correspondantes à ces captages.

Les hameaux et les captages suivants sont concernés:

Le Devès, Oize, Haut Ségur, Penchinier, La Malette, La Conquête et le Régenge

La commission va engager une visite de tous ces captages, afin de vérifier l'état des infrastructures correspondantes et le débit des sources associées. Une enquête sera menée, à travers les visites de hameaux faites par les élus, afin de juger de l'intérêt que les habitants portent à cette possibilité d'utiliser cette ressource. A ce jour, la visite du captage et du réservoir du Régenge a été réalisée. Elle montre que la liaison entre captage et réservoir est toujours en état et l'eau s'écoule du réservoir par le trop-plein.



Réservoir



Captage

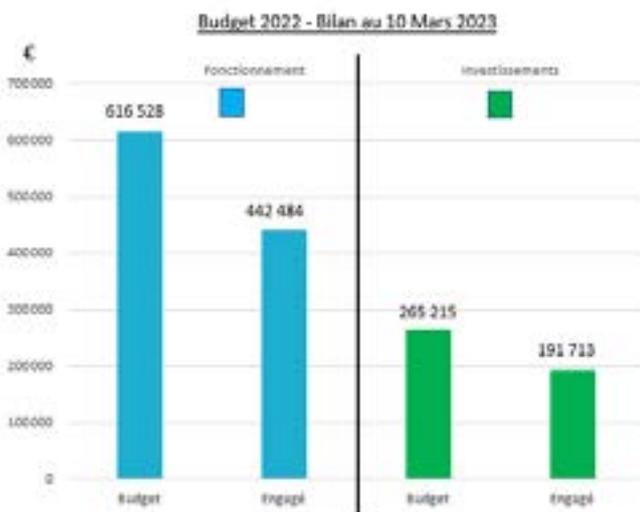
Budget 2022

Le budget de la commune pour l'année 2022 s'est établi à 881743 € soit une augmentation de 4,4 % par rapport à 2021. Il se répartit en 2 postes, 616528 € pour le fonctionnement et 265215 € pour les investissements. Au 10 mars 2023, le bilan des dépenses 2022, est le suivant:

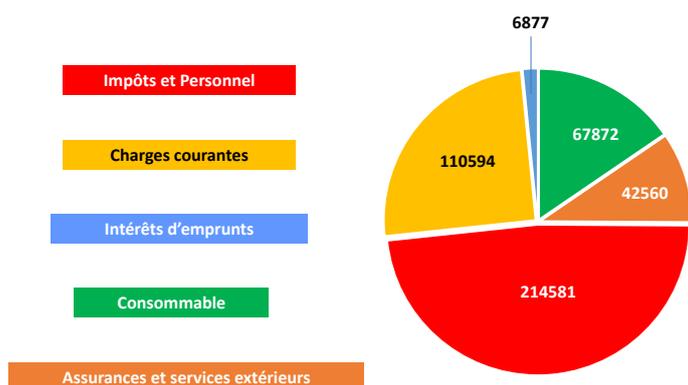
Dépenses engagées en fonctionnement: 442484 €

Dépenses engagées en investissement: 191713 €

A noter que l'ensemble des dépenses représente 72,3 % du budget total. Dans un contexte toujours aussi difficile, les dépenses de fonctionnement ont été contenues, malgré une inflation en forte augmentation. Les dépenses d'investissement sont en retrait par rapport aux prévisions, les demandes de subventions n'ayant été validées qu'en fin d'année, ce qui n'a pas permis d'engager les travaux correspondants en 2022.



Dépenses de fonctionnement:



Engagé au 10/03/2022 : 442484 €, soit 71,8 % du budget

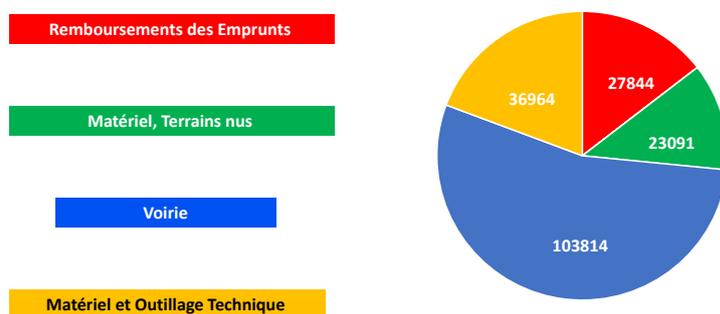
Le premier poste de dépenses concerne les impôts et les charges de personnel qui représentent 48 % du réalisé en fonctionnement.

Viennent ensuite les charges courantes qui comprennent, les indemnités des élus, le syndicat des 2 vallées, le service incendie, les contributions au PNR, au SDEA, et des frais de gestion informatique.

Enfin, les charges de produits consommables (EDF, Internet et téléphone, affranchissement, carburants pour les véhicules, fournitures de bureau et scolaires, etc) et les charges d'assurance et de services extérieurs (les assurances des locaux, des véhicules, les maintenances informatique et photocopieurs, SDE, entretien des matériels roulant, etc).

Ce poste de dépenses est en augmentation de 42 % par rapport à 2021, en particulier à cause de la forte hausse des coûts de l'énergie (carburants, électricité, granulés de bois, etc, ...)

Dépenses d'investissement:



Engagé au 10/03/2022 : 191713 €, soit 49,8 % du budget

En investissement, les travaux de voirie et constructions concernent les abris à poubelles, le mur de la serrette, les calades de Oize et du village, ainsi que des travaux à Vignolles et Durou réalisés en 2021 mais facturés en 2022.

Les travaux sur les bâtiments communaux, réfection de la toiture de la salle des mariages, les travaux de remise aux normes de la cuisine du Sandron ainsi que l'achat de terrains pour les jardins et sous la déviation.

L'acquisition de matériel technique (scie circulaire et aspirateur eau et poussières), le lave-vaisselle de la salle polyvalente, des travaux de rénovation du logement communal du commerce, l'acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque représentent 20 % des investissements.

Le CCAS

REPAS DES AÎNÉS

Le Repas des Aînés

Le 15 janvier dernier, s'est tenu le traditionnel repas des aînés de saint Andéol de Vals. 64 d'entre eux se sont réunis dans la salle des Fêtes pour y participer, dans une joyeuse ambiance, autour d'un excellent repas concocté par Estelle du Comptoir de Sandron.

Les cartons de présentation des menus avaient été créés, dessinés, décorés et offerts par les enfants de la Ludothèque.

L'animation musicale était assurée par MadysS, une musicienne et chanteuse de St Andéol.

A noter que le CCAS a offert 36 colis, 4 colis « Bien Être » de Melvita pour les personnes en institution et 15 bons d'achat auprès du Multicommerce du Sandron. Leurs distributions ont été assurées par les membres du CCAS.



Affouage

Proposition de projet:

L'envolée des prix du bois de chauffage peut mettre en difficulté les foyers à revenus modestes.

L'idée est de fournir à ces foyers une certaine quantité de bois à un prix raisonnable. On pourrait associer une récolte de bois local provenant de l'entretien de forêts privées et communales.

Il serait intéressant de voir avec la commune la possibilité de réactualiser sous une nouvelle forme « l'affouage » qui existe encore dans certaines communes.

Cette action est à envisager avec une gestion collective dont le mode serait à décider ensemble en associant les moyens, les savoir-faire et l'énergie du groupe.

Si l'idée vous plaît, merci dans un premier temps de vous faire connaître pour initier une mise en place éventuelle du projet.

Marc Reverger (débardeur) et Hervé Bruyère (bûcheron)
contact: Hervé au 06 10 40 14 19 (laisser message SVP)

Ateliers Calade Oize et Village

Les dates des prochaines interventions chantier ELIPS pierre sèche sont:

- Du 24 au 28 Avril 2023 à Oize placette du Four
- Du 02 au 06 Mai 2023 à Oize Calade sous le porche
- Du 05 au 09 Juin 2023 au village Calade Font Lacombe.

Guide du débroussaillage en Ardèche

Ci-dessous, une adresse, vers le document de la préfecture, sur les règles de débroussaillage dans le département:

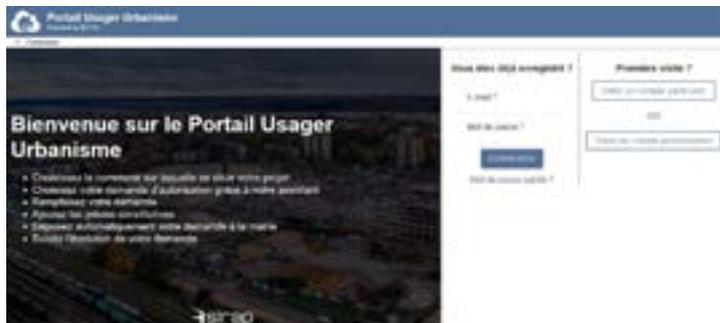
[Guide_emploi_du_feu_2021.pdf](#)

Rubrique Documentation
Dépliant Débroussaillage

Dépôt des dossiers

Les déclarations préalables de travaux, les permis de construire et les certificats d'urbanisme peuvent désormais être réalisés, sur Internet, à l'adresse suivante : sve.sirap.fr

Page d'accueil du site:



Recensement

Le recensement de la population a été organisé du 19 janvier au 18 février sur notre commune. Le coordinateur communal (Simon BOUR) et les deux agents recenseurs (Marie KOEST et Damien VEDESCHE) ont accompli un travail de qualité. Ils vous remercient pour vos réponses et pour l'accueil qu'ils ont reçu.

L'ensemble des documents a été remis le 23 février à M. Jean-Philippe SIMONNET, superviseur de l'Insee pour analyse.

Nous connaissons les résultats définitifs en fin d'année et nous vous tiendrons informés.



Visites dans les hameaux

Le 17 mars 2023, le Maire et des élus, ont rendu visite aux habitants du hameau Le MAS.

Les échanges ont porté sur la vitesse des véhicules, perçue comme trop importante, entre le hameau et les containers situés en direction de La Serrette. Les habitants souhaiteraient une limitation de vitesse dans ce secteur.

Le manque de place de parking a été évoqué; l'équipe municipale a rappelé que l'absence de terrains municipaux disponibles, ne permet pas de répondre à cette demande, en l'état.

Une remarque a été faite pour nous rappeler que le nom du hameau était à l'origine (ou dans des temps reculés) « Le Mas de la Davalade ».

Concernant l'adressage, un habitant nous a indiqué, qu'il n'avait pas de plaque de numéro correspondant à l'adressage officiel. Cette plaque, lui a été fournie depuis cette visite.

Prochaines visites de hameaux :

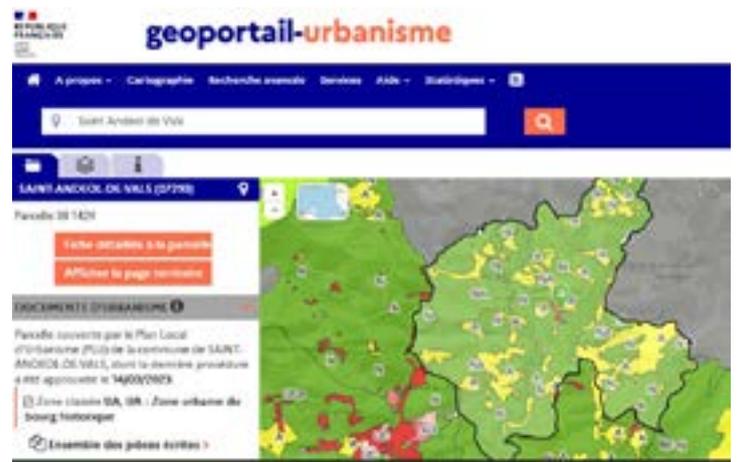
- Sarjac, le vendredi 05 mai, à 17 h. Rendez-vous au pigeonnier.
- Le Devès, le 02 juin, à 17 h. Rendez-vous au four.

PLU

Le PLU de la commune de Saint Andéol de Vals, approuvé le 14 mars 2023, est consultable sur In-ternet, à l'adresse suivante:

www://:geoportail-urbanisme.gouv.fr

Page d'accueil du site:



MA MUTUELLE SANTÉ

Pour une étude personnalisée par MUTUALP une permanence se tiendra à la Salle Polyvalente de Saint-Andéol-de-Vals courant JUIN 2023

La date et les horaires seront communiqués par affiches, Panneau Pocket, par voie de presse.

Théâtre

Chaque année, le groupe théâtre de la chorale de St Andéol de Vals prépare en secret une nouvelle pièce auto-écrite. Le samedi 25 mars et le dimanche 26 mars, à la salle polyvalente la troupe a présenté son nouveau spectacle, faisant salle comble par deux fois, « Les Envachiffeurs ». Mêlant humour, chants et situations cocasses, la troupe a entraîné les spectateurs dans son sillage.



Les tontons cueilleurs débarquent à St Andéol!

C'est une nouvelle association domiciliée à la mairie, composée de cinq membres amoureux de paysages et de botanique. S'intéressant aux principes de l'agro-écologie, ils souhaitent développer des actions et réflexions sur les mutations de l'agriculture et des territoires grâce aux ARBRES !

Le végétal étant notre meilleur allié pour lutter contre le réchauffement climatique, l'idée est d'assurer son maintien et d'encourager son développement en créant des jeunes plants robustes et adaptés pour garder nos contrées bien vertes. A terme ils envisagent d'installer sur la commune une pépinière d'arbres et arbustes locaux.

Mais les envies de l'asso ne s'arrêtent pas là, des actions collectives seront proposées : ateliers de plantation, projections-discussions autour de l'agroforesterie, découverte botanique de plantes, cueillettes collectives, aide à la réflexion sur les jardins-forêts...

Cet été vous risquez donc d'apercevoir deux cueilleurs de graines arpenter les chemins avec leur panier. Leur récolte sera semée pour devenir des arbres (micocoulier, aubépine, nerprun, murier, ...) qui pourront ensuite être plantés dans les jardins, les parcelles agricoles, en bordure de chemin et partout où il est nécessaire d'assurer tous les services écologiques qu'ils nous rendent. Il s'agit donc simplement de remettre en pratique ce que nos ancêtres ont fait pendant très longtemps.

Si cette démarche vous intéresse et que vous pensez posséder sur vos parcelles des variétés qui correspondent au projet, n'hésitez pas à les contacter pour en discuter.

lestontonscueilleurs@riseup.net
Eric: 06 52 92 81 93 Benjamin: 07 81 96 69 91

* dans le cadre de la marque végétal-local.fr

Soirée PUZENAT

Dans le cadre de la bibliothèque municipale de St Andéol, Monsieur François PUZENAT, domicilié dans notre commune, a présenté son livre « Un maître d'école chez les Amérindiens Wayanas », à la salle polyvalente, le samedi 4 mars 2023.

Maître d'école, avec son épouse, durant sept ans dans les derniers villages amérindiens sur le Haut-Maroni, fleuve frontalier avec le Surinam, il raconte la vie du village et les anecdotes de leur existence quotidienne d'enseignants dans un milieu humain si différent du nôtre.

Un film d'une durée de 24 minutes, complément de l'ouvrage, et une exposition d'objets de l'artisanat wayana ont été présentés au cours de la soirée.

François PUZENAT s'est prêté à une séance de dédicace pour le plaisir des participants.



Recrutement

Nous accueillons Benjamin PIERRAT qui vient renforcer les services techniques, dans le cadre d'un contrat CAE-PEC, en CDD pour une période de 6 mois, à raison de 28h hebdomadaires.

La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :

6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 8h - 12h

Mercredi: 8h - 12h

Vendredi: 8h - 12h



Info Mairie

La mairie sera fermée le vendredi 19 mai et le lundi 14 Aout.

État civil

Naissance :

■ Alya, Claudie, Christiane, Paulette ISSERTINE, de Mayline MONT-MAYEUL et William ISSERTINE, le 23 Février 2023 au Nogier.

L'équipe du P'tit Journal souhaite la bienvenue à Alya.

PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05